



AGRICULTURE



NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Juin 2021

NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION AGRICOLE

I. Introduction

L'agriculture avec sa nature intrinsèque joue un rôle distinctif dans les économies mondiales de plus en plus connectées. Il est considéré comme un moteur important de la croissance et une source unique de réduction de la pauvreté dans la plupart des pays en développement. Des études empiriques démontrent que l'agriculture est le secteur le plus efficace pour générer des revenus pour les couches les plus pauvres de la population. Par conséquent, il est reconnu comme un secteur clé pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et le développement rural durable, en particulier dans les pays en développement. Dans de nombreux Pays Membres de l'OCI, l'agriculture est un secteur majeur sur le plan du revenu, de l'emploi et du commerce.

Le verrouillage mondial dû à la pandémie mondiale de la COVID-19 a profondément affecté les systèmes agricoles et alimentaires, comme d'autres secteurs économiques, dans presque tous les pays. Il a obligé les gouvernements à prendre des mesures concernant les voyages, le commerce, le tourisme, les importations, les exportations et les transports afin de contrôler et de minimiser les effets et la propagation de l'épidémie. La pandémie a rapidement mis à rude épreuve les chaînes d'approvisionnement alimentaire impliquant les agriculteurs, les intrants agricoles, les usines de transformation, le transport, les détaillants, etc ce qui a exercé une pression imprévue sur les systèmes d'approvisionnement alimentaire et la durabilité de l'alimentation.

II. La coopération agricole dans le cadre du COMCEC

Augmenter la productivité du secteur agricole et soutenir la sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI est l'objectif stratégique de la stratégie du COMCEC. Considérant les impacts destructeurs de la pandémie sur le secteur agricole, le Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC a consacré ses réunions de 2021 à discuter de cette question importante.

Dans ce cadre, depuis la 36^{ème} session du COMCEC, le groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC a tenu sa 16^{ème} réunion en mettant l'accent sur la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en période de turbulences comme celle du COVID-19.

A. Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en période de turbulence : COVID-19

(16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture)

La 16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture s'est tenue virtuellement le 27 mai 2021 avec pour thème « Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en période de turbulence : le cas de la COVID-19 ».

Un rapport de recherche sur le même thème est en cours de préparation pour deux réunions consécutives du GTA du COMCEC (16^{ème} et 17^{ème}). Alors que les résultats préliminaires du

rapport ont été soumis à la 16ème réunion du GTA, la version finale du rapport sera soumise à la 17ème réunion du GTA, qui se tiendra en septembre 2021. L'objectif principal de l'étude est d'évaluer la situation actuelle pour assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en période de turbulence dans les États membres de l'OCI, sous l'effet de la COVID-19, dans le but de formuler des recommandations politiques pour un système de gestion de l'approvisionnement alimentaire plus durable, responsable et efficace, afin de contribuer à la sécurité alimentaire. Dans ce contexte, l'étude devrait également contribuer à l'identification des lacunes existantes dans la compréhension du rôle de la COVID-19 sur la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire de la ferme à la table en relation avec le développement économique et la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI.

Les conclusions préliminaires du rapport susmentionné ont été présentées lors de la 16ème réunion du groupe de travail. La présentation a indiqué que malgré l'amélioration significative du développement agricole et de la sécurité alimentaire des pays membres de l'OCI au cours des dernières années, le degré et la vitesse du développement sont inégaux entre et dans les pays. Parallèlement à la tendance mondiale, la pandémie de la Covid-19 a perturbé l'approvisionnement alimentaire et la durabilité des aliments dans les pays de l'OCI, principalement en raison des politiques et des mesures prises par les gouvernements pour contrôler et minimiser les effets et la propagation de l'épidémie. Cela conduit à des fluctuations des prix alimentaires, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les pays membres à faible revenu, en particulier, souffrent d'une mauvaise infrastructure, d'une capacité inadéquate et d'une utilisation inefficace des ressources agricoles. Il a été mentionné qu'il existe deux canaux principaux par lesquels l'insécurité alimentaire interagit avec la Covid-19. Premièrement, une diminution de la production et de l'offre de nourriture et l'augmentation de l'inflation alimentaire qui en découle entraînent des perturbations dans les chaînes de production et d'approvisionnement alimentaires. Deuxièmement, une diminution de la demande, un apport calorique réduit et une nutrition compromise entraînent des réductions de revenus.

La version finale du rapport de recherche sera soumise à la 17ème réunion du groupe de travail qui se tiendra le 16 septembre 2021.

Tous les documents et présentations faits lors de la 16ème réunion du groupe de travail sont disponibles sur le site web du COMCEC. (www.comcec.org)

B. Instruments de soutien financier du COMCEC

Financement de Projets du COMCEC

Le Financement de Projets du COMCEC (FPC), est l'autre instrument important de la stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération multilatérale et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans sa section sur l'agriculture. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des dans la zone de coopération agricole du Financement de Projets du COMCEC. Le premier projet était mis en œuvre recommandations politiques formulées par les Pays lors des réunions du GTA.

Dans le cadre du 7ème appel à propositions de projets lancé en septembre 2019, 5 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Cependant, la mise en œuvre de ces projets a été reportée à 2021 en raison des restrictions de voyages internationaux découlant de la pandémie de la COVID 19. De même, dans le cadre du 8ème appel à propositions de projets lancé en septembre 2020, un projet a été sélectionné pour être financé par le BCC en 2021. Par conséquent, tous les projets agricoles devraient être finalisés en 2021. Les projets agricoles sélectionnés qui seront achevés au cours de l'année de mise en œuvre 2021 sont les suivants ;

Le projet intitulé « Renforcement de la capacité d'entreposage et de stockage des céréales et du niébé » sera mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire. Le projet vise à accroître la sensibilisation et les connaissances des parties prenantes sur les bonnes pratiques en matière d'entreposage et de stockage des céréales en Afrique de l'Ouest.

Le second projet intitulé « Nouvelles technologies de sélection pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle » sera mis en œuvre par COMSTECH en partenariat avec l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, la Malaisie, le Pakistan, l'Arabie saoudite et la Turquie. Le projet vise à accroître la capacité des institutions des secteurs public et privé en matière de nutrition et de sécurité alimentaire grâce à des technologies de sélection avancées.

Le troisième projet agricole intitulé « Renforcement des capacités en matière de stockage des céréales et du niébé » sera mis en œuvre par le Niger avec le partenariat du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Nigeria. Ce projet vise à partager les connaissances et les bonnes pratiques en matière d'entreposage et de stockage des céréales entre les pays partenaires.

Un autre projet important intitulé « Améliorer la sécurité alimentaire par des bilans alimentaires nationaux » sera mis en œuvre par le SESRIC en partenariat avec le Bangladesh, Djibouti, l'Indonésie, la Jordanie, Oman, la Palestine, l'Arabie Saoudite, le Sénégal, le Soudan, le Suriname, la Turquie et l'Ouganda. L'objectif du projet est de promouvoir la collecte de données fiables et actualisées afin d'assurer une analyse solide de la sécurité alimentaire en augmentant la capacité des pays membres à développer et à préparer les bilans alimentaires annuel.

En outre, le Suriname mettra en œuvre le projet intitulé « Renforcement des capacités des systèmes d'irrigation dans les cultures maraîchères » avec le partenariat de l'Indonésie et de la Turquie. Ce projet vise à contribuer à assurer la sécurité alimentaire et la sûreté des aliments pour les populations des pays partenaires du projet en augmentant les capacités des parties prenantes en matière de gestion de l'eau.

Le cinquième projet intitulé « Agriculture contractuelle pour relier les petits agriculteurs aux marchés dans les pays membres de l'OCI » sera mis en œuvre par la République islamique d'Iran en partenariat avec la Turquie, Oman et la Malaisie. Le projet vise à évaluer les caractéristiques clés, les forces et les faiblesses de l'agriculture contractuelle et à partager les connaissances pertinentes au sein des pays partenaires.

COMCEC COVID Response

Dans le cadre du programme COMCEC COVID Response initié par le BCC afin d'aider les États membres dans leurs efforts pour atténuer les effets négatifs de la pandémie de la COVID-19 sur les économies des pays membres, 3 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2021. Les projets sélectionnés sont les suivants ;

Le premier projet intitulé « Faciliter l'accès des groupes pauvres, vulnérables et marginalisés à la nourriture dans la province de Java Ouest » sera mis en œuvre par l'Indonésie. L'objectif du projet est d'évaluer les conditions actuelles des groupes vulnérables afin de formuler des politiques visant à faciliter leur accès à la nourriture.

La Turquie mettra en œuvre le deuxième projet intitulé « Accélération de la transformation de la numérisation dans le secteur agricole pour assurer une sécurité alimentaire durable ». Ce projet vise à déterminer une feuille de route pour l'adoption et la diffusion des technologies numériques par les acteurs clés du secteur agricole turc ainsi qu'à étudier les lacunes, les obstacles et les défis déclenchés par la COVID-19.

Le troisième projet agricole intitulé « Étude des effets de la Covid-19 et des politiques connexes sur le secteur agricole iranien » sera mis en œuvre par la République islamique d'Iran. L'objectif du projet est d'évaluer les conséquences économiques de l'épidémie de la COVID-19 et, en particulier, d'évaluer la performance des mesures de soutien fournies par le gouvernement dans le secteur agricole.